



"L'ECHO JARDINOIS"

Bulletin d'information de la commune du Jardin
(canton d'Egletons) édité par la municipalité.

Mars 2007

N° 7

LE MOT DU MAIRE

Mieux vaut tard que jamais. Pour respecter la tradition, commençons par vous souhaiter, en mon nom et en celui du conseil municipal, une bonne et heureuse année 2007 !

Celle-ci, chargée en événements nationaux, sera pour certains d'entre nous la dernière avant l'installation d'une nouvelle équipe municipale en 2008.

Au cours de ce mandat, vous avez pu suivre, à travers les pages de l'Echo Jardinois, la vie de notre commune et les différents travaux et actions engagés. Certains trouveront peut-être cela insuffisant mais gardons nous de vivre au dessus de nos moyens.

Cette année permettra aussi de constituer le dossier de construction de 2 pavillons locatifs par l'Office Départemental H.L.M.. Ceux-ci feront suite à 2 nouvelles constructions dans le bourg, l'une déjà réalisée et l'autre devant l'être dans un proche avenir, le permis de construire venant d'être accordé.

Vous trouverez dans votre bulletin municipal tous les détails sur les réalisations passées et à venir.

Nous comptons sur vous, comme toujours, pour participer avec nous à l'animation de notre commune.

René Peyron

ACTION MUNICIPALE (depuis Janvier 2006)

➤ 1^{ER} TRIMESTRE 2006

- **Logements H.L.M.** : le 16 janvier, René Peyron, Marie-Madeleine Delétang et Alain Reix participent, avec le Conseiller Général Michel Paillassou et le Directeur de l'O.D.H.L.M. Daniel Tronche, à une réunion technique sur la réalisation du projet H.L.M. au Jardin. L'instruction du dossier étant assez longue, il est décidé de mettre, dès le 20 Janvier, l'engagement officiel de la démarche à l'approbation du Conseil Municipal.

Par 4 voix pour, deux contre et une abstention sur 7 votants, celui-ci délibère favorablement.

- **Budget 2006 et travaux** : le Conseil Municipal prépare les budgets Principal et Eau de la commune (voir page 4) en programmant divers travaux et actions (voir ci-après et page 2). A ce sujet, une formation des élus est proposée le 22 Février par Mme DECAD, perceptrice d'Egletons, à laquelle participent plusieurs membres de l'équipe municipale.

➤ **Entretien espaces verts** : confié comme toujours à Arcadour pour un montant de 1 200 € TTC.

➤ **Déneigement et entretien des fossés** : confiés à l'entreprise SALLES pour un montant de 1 600 € TTC.

➤ **Subventions diverses** : 1 715 € de crédits sont distribués (915 € Foyer Rural avec organisation de Noël, 200 € Société de Chasse, 100 € Bibliobus et 500 € pompiers du SIVU pour organisation à Montagnac du Raid départemental des pompiers).

➤ **Budget Distribution de l'eau** : après analyse du compte de résultat 2005, il apparaît un déficit de 578 € en fonctionnement, ce déséquilibre étant le fait du tarif exorbitant des analyses facturées par la D.D.A.S. (3 861 € !). Pour rétablir la situation, nous sommes dans l'obligation de procéder à une légère (10%) augmentation des tarifs : l'abonnement passe de 49,55 à 54,50 € alors que le m³ passe de 0,75 à 0,83 € (moins de 100m³) et de 0,45 à 0,50 € (plus de 100m³). Chiffres TTC.

- **Four communal** : situé près de la maison appartenant à la commune, son état impose une restauration urgente. Celle-ci est réalisée par l'entreprise Balleta pour un total de 1 005 € TTC.

- **Convention d'utilisation** : elle est passée avec E.D.F. pour l'utilisation du CD-Rom de cartographie des ouvrages de distribution d'énergie électrique.

➤ 2^{ème} TRIMESTRE 2006

- **Sécurité** : la glissière du même nom réclamée depuis longtemps sur la RD 18 au dessus de Marcouyeux (point d'eau dangereux) est enfin posée, prise en charge par le Conseil Général.

- **Matériel de bureau** : un copieur A3/A4 d'occasion et une imprimante informatique couleur, également A3/A4, sont acquis par la mairie pour respectivement 912 € et 245 € et permettent désormais des documents de qualité.

- **Tables** : les 5 tables neuves commandées pour la salle polyvalente sont réceptionnées (dépense de 754 €).

- Extension du réseau d'eau : une délibération avait été prise pour l'extension et la rénovation du réseau d'eau pour alimenter la parcelle acquise par la famille Milgram à la sortie du bourg. Le permis de construire étant obtenu et un deuxième étant probable sur la parcelle voisine, les travaux sont donc réalisés par l'entreprise Corvisier à partir du café Reix avec remplacement des vannes de coupure, relevage des bouches avant goudronnage, pose de 2 compteurs avec abri et vanne de purge en bout de ligne. A cette occasion, une gaine permettant d'amener l'électricité (et l'éclairage public) aux parcelles est installée. Le coût total de ces travaux était estimé à 16 849 € TTC avec possibilité d'une subvention de 40% du Conseil Général (6 739 €). Finalement, ceux-ci ayant été réalisés en même temps que le goudronnage de la RD60, la facture a été ramenée à 6886 € TTC, la somme correspondante étant virée du budget principal au budget eau.

- Route Départementale 60 : un beau et agréable ruban de bitume est réalisé entre les 4 Routes et la sortie du bourg direction Montagnac. Ces travaux sont intégralement financés par le Conseil général.

- Mauvais goût... : de l'eau à Puyhabillier. Une vanne de purge est installée pour remédier à ce désagrément.

➤ 3ème TRIMESTRE 2006

- Terrain près de l'église : ce terrain récemment acquis par la commune nécessite des travaux de dessouchage menés par Mr Manoux (1 316 € TTC).

- Entretien des chemins : deux tronçons de chemins (environ 1 km) très embroussaillés près de Fioux vers la Femme Morte et près de Marcouyeux vers les Arias font l'objet de travaux d'entretien exécutés par Arcadour (700 €).

- Analyses d'eau : deux boîtiers d'analyses sont acquis par la commune pour un montant de 820 €. Des analyses (non facturées celles-ci !) incombent à la commune à raison de 2 préconisées par semaine aux 3 stations de pompage pour vérifier et adapter si besoin le taux de désinfectant. On est donc astreints à quelques 312 analyses par an !!!

➤ 4ème TRIMESTRE 2006

- Logements H.L.M. (bis) : cette initiative, qui fait couler de l'encre et de la salive, fait malheureusement naître une atmosphère délétère au bourg où s'est constitué un collectif d'opposants composé principalement de résidents secondaires. Une réunion publique s'impose afin que le dialogue s'installe et que chacun expose ses points de vue. C'est chose faite le 4 Novembre. A ce sujet et suite à la demande formulée par Mr Jean-Claude Marut, le Conseil Municipal décide de lui accorder un espace d'expression sur les 4 panneaux municipaux.

➤ 1er TRIMESTRE 2007

- Neige et coupure d'électricité : les importantes chutes de neige en Janvier perturbent fortement l'alimentation électrique de notre commune, notamment pour le fonctionnement des 3 stations de pompage. Heureusement, le groupe électrogène communal et la diligence de Jean-François Gonçalves permettent de rétablir rapidement la situation et de limiter les nuisances pour les usagers.

- Extension du réseau d'eau (bis) : en raison des problèmes récurrents d'alimentation d'eau à la maison de l'ancienne pisciculture, une réflexion est menée sur le terrain à travers bois pour déterminer le meilleur tracé d'une extension à partir de Marcouyeux.

- Haut débit internet : lors du Conseil Municipal du 3 Février, décision est prise de palier l'insuffisance du réseau DORSAL pour alimenter notre commune en optant pour la solution alternative proposée par l'association Limousin Wireless (voir dossier spécial page suivante).

- Equipement informatique : un disque dur externe est acheté pour sauvegarder les données municipales (123 €).

- Voirie communale : les travaux d'élargissement, de renforcement et de réfection de chaussée débutent sur la VC 18 entre les 4 Routes et Puyhabillier et doivent durer jusqu'à fin Mars. Exécutés par l'entreprise Eurovia, leur coût total est de 68 000 € TTC avec subvention de 25 000 € par le Conseil Général. 10 000 € sont acquis à ce jour, le solde devant passer en commission courant 2007. Dans la foulée (ce pour limiter le coût) une chaussée neuve est également prévue sur la partie haute de la VC3 (au dessus de Marcouyeux) vers la RD 18 pour remédier à son très mauvais état (environ 3 000 € TTC). Quelques inévitables perturbations découleront de ces travaux pour la circulation. A noter que, pour l'année 2006, le Conseil Général nous a attribué la somme de 4 445 € pour l'entretien de notre voirie communale.

- Protection des captages : l'étude commandée au C.P.I.E. dans le cadre de la mise aux normes de l'eau sur notre commune ne nous apporte pas entièrement satisfaction et il est demandé une nouvelle proposition.

- Logements H.L.M. (ter) : après validation début mars par l'O.D.H.L.M. de notre projet d'aménagement de 2 pavillons, une réunion avec l'équipe technique est prévue le 14 Mars afin de définir le meilleur emplacement ainsi que les modalités de construction et les dépenses incombant à la commune. Le temps nécessaire à la procédure administrative et à la construction devrait conduire à une réception des travaux courant 2^{ème} semestre 2008.

Tous ceux qui possèdent un ordinateur sur notre commune, soit une moitié des résidents environ, connaissent, selon les jours et les heures, des fortunes diverses pour exécuter une manipulation toute simple : se connecter et « surfer » sur internet. Les éternels problèmes de débit trop faible finissent par lasser et l'humeur de l'internaute en puissance oscille alors entre frustration, découragement et colère. On peut donc légitimement se demander si vivre à la campagne ne représente pas quelquefois un handicap pour accéder aux nouvelles technologies comme le haut débit numérique. En effet, l'état des lignes téléphoniques et l'éloignement des centraux ne permet pas à notre commune de bénéficier de l'A.D.S.L. (jusqu'à 2 mégabits/seconde) et aucun aménagement (réseau fibre optique ou émetteur wi-max par ondes radio) n'existe chez nous à ce jour pour permettre la réception du haut débit numérique (au moins 2 mégabits/seconde).

On parle depuis de nombreuses années avec insistance de désenclavement et d'aménagement rural. Des départements ruraux comme la Corrèze se battent pour maintenir leurs habitants et leurs services mais aussi pour attirer des entreprises nouvelles et promouvoir une qualité de vie et de travail certaine en préservant l'équilibre ville / campagne. Ces efforts et cette volonté ont entraîné une prise de conscience de l'indispensable désenclavement numérique de notre territoire pour entrer dans l'ère moderne des modes de communication professionnel et privé tout en gommant un gros handicap en terme d'attractivité. Confrontée à une récurrente problématique de rentabilité pour les opérateurs, la région Limousin était à la traîne et à la peine pour le développement du haut débit numérique et donc oubliée du dégroupage (qui permet à d'autres opérateurs que France Télécom de proposer leurs offres et d'instaurer une véritable concurrence). Partant de ce constat pénalisant pour leur développement, seules les collectivités pouvaient impulser un véritable aménagement haut débit du territoire.

C'est ainsi que la région Limousin, les départements de la Corrèze, Haute-Vienne et Creuse, les villes ou agglomérations de Brive, Tulle, Limoges et Guéret constituent (en 2002) le Syndicat mixte DORSAL (Développement de l'Offre Régionale de Services et de l'Aménagement des Télécommunications en Limousin). Ce dernier procède à un appel d'offre qui retient (en 2005) la société Axione-Sogétrel pour la réalisation, la gestion et la maintenance du service public haut débit en Limousin.

Déléataire pour une période de 20 ans, Axione-Limousin ne vend rien directement aux particuliers et aux entreprises mais commercialise le réseau nouvellement mis en place auprès de l'ensemble des opérateurs de télécoms nationaux et fournisseurs d'accès internet. L'opération est de grande ampleur avec plus de 1 000 km de fibres optiques et un investissement de 85 millions d'euros sur 20 ans. Les engagements pris pour cette année visent à couvrir 100 % des communes, 100 % des services publics, 99 % des entreprises et 96 % de la population. Ces chiffres avantageux, accompagnés de cette présentation de l'état des lieux, mettent en lumière la désillusion de la commune du Jardin en la matière qui, d'après les informations recueillies auprès de DORSAL, risque fort de végéter dans les 4 % non couverts. En clair, on nous dit que la fibre optique n'est pas pour nous et que les pylônes de Laval s/Luzège et Corrèze, à disposition des opérateurs au 2^{ème} trimestre pour recevoir des émetteurs wi-max, seront vraisemblablement insuffisants pour couvrir notre commune. Même sans haut débit, le conseil municipal du Jardin a bien reçu le message et a alors décidé de palier cet état de fait en recherchant une solution. Après une proposition d'Orange très coûteuse pour la commune, nous avons fait connaissance, fin 2006, avec l'association Limousin Wireless (basée à Bonnefond) puis rencontré son informaticien Mr Riquet. Très au fait de ce type de problème, il nous a proposé une solution alternative séduisante car peu onéreuse - pour la commune comme pour le particulier - et visiblement efficace. Nous avons rapidement procédé à des essais qui se sont avérés concluants, le principe étant relativement simple. Il s'agit de prélever l'ADSL ou le haut débit dans un endroit équipé, plutôt en hauteur et pas trop éloigné (en l'occurrence l'ADSL à 1,2 mégas de l'école de Montagnac) et d'envoyer, via un émetteur, un signal wi-fi (ondes radio) qui doit être récupéré par un récepteur situé lui aussi sur un point haut (l'église pour le Jardin et la maison Charpentier pour Marcouyeux). Ce signal wi-fi reçu localement permet pour le particulier, via une antenne de réception sur sa maison et un routeur, de disposer d'un débit de 1,2 mégas partagés (en attendant mieux à l'avenir) entre les différents utilisateurs du lieu. Le coût de cette opération actuellement en cours s'établit ainsi :

- pour la commune : 3 500 € comprenant, pour le moment, les installations au Jardin et à Marcouyeux,
- pour l'utilisateur : 160 € pour l'achat et l'installation de l'antenne et du routeur, 20 € de cotisation annuelle à l'association et 10 € d'abonnement mensuel.

A signaler que le fournisseur d'accès internet est Club-Internet.

BUDGETS PRIMITIFS 2006 (principal et eau)

I - Budget principal :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien, assurances et frais divers) 31 974 - Charges de personnel et frais assimilés 14 170 - Autres charges de gestion courante (indemnités et cotisations, subventions...) 22 793 - Dépenses imprévues 5 500 	<ul style="list-style-type: none"> - Produits services, domaines et ventes 165 - Impôts locaux et taxes (taux inchangés / 2005) 5 276 - Dotations et subventions 28 734 - Autres produits de gestion courante (revenus locations) 6 952 - Résultat 2005 reporté 33 310 		
TOTAL	74 437	TOTAL	74 437
INVESTISSEMENT			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Matériel de bureau et informatique 3 135 - Immobilisations en cours (réserve de financement pour travaux) 102 659 	<ul style="list-style-type: none"> - Dotations fonds divers et réserves 5 407 - Subventions d'investissement 7 914 - Résultat 2005 reporté 92 473 		
TOTAL	105 794	TOTAL	105 794

II - Distribution de l'eau :

EXPLOITATION			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Charges à caractère général (entretien, fournitures, analyses, rémunérations, impôts et taxes) 7 500 - Charges financières (intérêts) 524 - Dotation aux amortissements et provisions 3 986 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente de l'eau et taxes (augmentation 10 %) 7 805 - Subventions d'exploitation 4 205 		
TOTAL	12 010	TOTAL	12 010
INVESTISSEMENT			
Dépenses (en €uros)		Recettes (en €uros)	
<ul style="list-style-type: none"> - Emprunts et dettes assimilées 1 579 - Immobilisations en cours (travaux divers) 18 429 - Résultat 2005 reporté 20 651 	<ul style="list-style-type: none"> - Dotations, fonds divers et réserves 2 749 - Subventions d'investissement 19 024 - Emprunts et dettes assimilées 15 000 - Amortissements immobilisations 3 886 		
TOTAL	40 659	TOTAL	40 659

A noter que pour l'année 2005, l'analyse du compte de résultat du budget principal fait apparaître les dépenses par habitant suivantes :

- 488 € en section Fonctionnement (- 0,2 % / 2004)
- 375 € en section Investissement (+ 74,4 % / 2004 - Virement du budget principal au budget eau pour le financement d'une partie des travaux).

VIE COMMUNALE

Les années passent mais le coeur de notre petite commune continue de battre au rythme de ses incontournables et indispensables animations organisées par le foyer rural, la municipalité ou la société de chasse à l'attention des Jardinois et Jardinoises : poule au gibier (14/01/06), repas communal gratuit (18/03/06), repas champêtre (29/07/06), voyage annuel en Périgord Vert et Noir (29/07/06), ball-trap (5 et 6/08/06), Noël des enfants (16/12/06), poule au gibier (20/01/07), repas communal gratuit (17/02/07).

Revivons maintenant quelques épisodes 2006 en images :



Repas champêtre

Voyage annuel dans le Périgord



Noël des enfants 2006



EN BREF... EN BREF... EN BREF...

- **Transport à la demande** : à l'initiative du Conseil Général, un très pratique « Transport à la Demande » vient récemment d'être mis à disposition des habitants de notre commune. Ce service d'autocar aller-retour entre Le Jardin et Egletons est accessible A TOUS sans exception. Il suffit simplement de téléphoner la veille au 05.55.17.91.19 pour réserver sa place, convenir d'un rendez-vous au domicile et bénéficier du service pour seulement 1 €. Les jours et heures sont les suivants :

- mardi matin : arrivée Egletons 9 h et départ 11 h 30
- mercredi après-midi : arrivée Egletons 14 h 30 et départ 17 h
- vendredi matin : arrivée Egletons 9 h et départ 11 h 30

Plaquettes explicatives disponibles en mairie.

- **Elections** : par 2 fois au printemps, la France a rendez-vous avec son électorat pour d'importantes échéances qui vont façonner le paysage politique national de ces 5 prochaines années. Vous êtes donc conviés à venir voter dans votre mairie à l'occasion des élections présidentielle (22 Avril et 6 Mai) puis législative (10 et 17 Juin).

Le nombre d'électeurs inscrits est de 74 au 28/02/07.

- **Construction nouvelle** : fait malheureusement rarissime, le bourg compte une nouvelle habitation et 4 nouveaux habitants puisque Stéphane, Valérie, Valentine et (depuis peu) Alice Milgram (jusqu'à présent locataires à Puyhabillier) ont emménagé dans leur chalet.

- **O.P.A.H.** : afin de dynamiser le logement sur notre territoire et ce pour une durée de 5 ans, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours à l'initiative de la Communauté de Communes. Les personnes ayant un projet de rénovation à but locatif peuvent se renseigner sur le montage du dossier et les subventions proposées auprès de Valérie Picard au 05.55.27.69.26 ou directement au siège de la Communauté de Communes à Lapeau.

- **Comptage routier** : une moyenne journalière de 1 472 véhicules a été enregistrée sur la RD 18 en 2006 soit une augmentation de plus de 60 % par rapport au chiffre de 2002.

- **Encombrants** : pour rappel, enlèvement gratuit par le S.I.R.T.O.M. le 3^{ème} mardi du mois sur simple demande au 05.55.93.00.93.

- **Quête pour la ligue nationale contre le cancer** : elle a rapporté 754 € sur notre commune.

A bientôt !

Bien cordialement, votre équipe municipale.

UN PEU D'HISTOIRE...

La « guerre des étangs » en Bas-Limousin :

Naguère, les jacobins de la Convention décidèrent l'assèchement des étangs de la République par le décret du 14 frimaire an II (4 décembre 1793). L'application de cette décision, prise de façon brutale et précipitée, suscita de vives réactions dans tous le pays. Ces événements sont bien évidemment à apprécier dans leur époque mais permirent - déjà - de mesurer l'écart existant entre les ambitions du pouvoir politique parisien et la réalité du terrain. Une politique d'assèchement était menée depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle mais son intensification révéla alors une mauvaise appréciation du milieu hydrologique ainsi que du monde rural. Le but poursuivi du décret était d'assainir les campagnes et d'améliorer la qualité de vie mais aussi de récupérer quelques 500 000 arpents (210 000 ha) pour l'agriculture (étaient exclus les étangs servant à l'irrigation et aux besoins des bestiaux). Dans un contexte historique révolutionnaire, l'autre enjeu du décret était idéologique avec l'impulsion d'une politique anti-cléricale et anti-seigneuriale au travers de la destruction des symboles forts de puissance et de propriété que représentaient les étangs.

Peu de temps auparavant en Bas-Limousin, on parla à ce sujet de « Guerre des étangs » avec un vent de révolte qui provoqua attaque et ouverture de bon nombre d'étangs du printemps à l'été 1791. L'ancien étang de la Rouffie, situé sur notre commune légèrement à l'ouest de la RD 18 en limite de Champagnac la Noaille, n'échappa point à ce triste sort.

ETAT CIVIL 2006 / DEBUT 2007

- **Décès** : Elie Marran (12 janvier 06) - Pierro Cougnassou (2 août 06) - Solange Maerens (novembre 06) - Louissette Cinier (15 février 07)
- **Naissance** : Alice Milgram (12 mars 07)

Réalisé et imprimé par nos soins